

LYON le, 30 Août 2022

Objet : Changements dans la réglementation des grades pour 2022/2023

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les modifications dans la réglementation des grades (1^{er} au 4^{ème} dan) pour la saison 2022/2023. Celles-ci sont applicables à partir du 1^{er} septembre 2022.

En rouge et gras ce qui change.

- **UV1 (Kata)**
 - o Pour les 3^{ème} et 4^{ème} dan, deux kata sont toujours à présenter dans leur totalité. Par contre, **en cas d'échec à l'un des deux kata, le candidat garde le bénéfice du kata réussi.**

- **UV2 (Technique)**
 - o Pour le 1^{er} dan, Le candidat démontre, après tirage au sort, 12 techniques issues de l'annexe 1 (6 en nage-waza, 4 en ne-waza et 2 techniques de défense) **Les techniques de nage-waza devront être démontrées en déplacement.** En ne-waza, **les techniques devront être démontrées en situation d'étude (ex : renversement, position quadrupédique, ..).** Pour les techniques de défense, le candidat doit apporter une réponse libre et adaptée aux situations d'agression qu'il aura tirées au sort dans les séries A, B et C des 20 attaques défenses imposées jujitsu (annexe 1). **(Il n'y a plus à nommer les réponses).**
Une méconnaissance dans chacun des trois domaines sera acceptée.
Modalités : le candidat ainsi que son partenaire **étudient rapidement** la fiche technique après le tirage (**2 mn maximum devant le jury**) et démontrent. **(Il n'y a plus le temps de préparation avec son partenaire, les candidats lisent la fiche et démontrent dans la foulée)**

- **UV3 (tests efficacité-shiai)**
 - o Pas de changement

- **UV4 (environnement)**

- Pour le 1^{er} dan, **Le candidat devra participer à un stage de commissaire sportif d'une demi-journée et également à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition officielle, se déroulant sur 2 demi-journées, organisée par l'OTD dont il dépend, en tant que commissaire sportif. La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD.**

Equivalence : Commissaire sportif départemental en activité.

- Pour le 2^{ème} dan, **le candidat devra participer à un stage d'arbitrage d'une demi-journée et également à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition officielle, se déroulant sur 2 demi-journées, organisée par l'OTD dont il dépend, en tant qu'arbitre. La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD.**

Equivalence : Arbitre départemental en activité.

- **IMPORTANT**

- *Le stage à faire (1^{er} et 2^{ème} dan) est un préalable ! il est donc obligatoirement fait avant les 2 demi-journées de mise en pratique.*
- *Si le candidat a validé une ou plusieurs autres UV (UV1, UV2, UV3) avant le 1^{er} septembre 2022, et que l'enseignant a validé l'UV4 et l'a authentifiée sur le passeport sportif avant le 1^{er} septembre 2022, l'UV4 est acquise. Nous estimons que le candidat a débuté son parcours pour l'obtention du grade.*
- *Si le candidat n'a pas obtenu d'autres UV (UV1, UV2, UV3) avant le 1^{er} septembre 2022, le candidat devra présenter l'UV4 nouvelle réglementation, même si cette UV a été authentifiée par l'enseignant sous l'ancienne réglementation.*

En vous souhaitant une très belle rentrée

Cordialement

Marc PÉRARD
Secrétaire CORG
06 85 54 86 20

marc.perard@aura.ffjudo.com